



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le onze février, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MOISSEY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Dominique TRONCIN, Maire

Présents : MM. BALLOT Dany - BARBIER Emmanuel – BOUCHARD Brigitte – DAUDY François - JACQUET Serge – MONIN JOUAIN Céline - NICOLIN Sacha - OCLER Christine – RACINE Benoît - RICHARD Pascale – ROUSSELET Philippe – VEURIOT Stéphanie

Autres Invités : THABARD Nicolas – CHAPUIS Adeline

Absents excusés : BERNOUX Céline

Absent non excusé : MAGDELAINÉ Martial

Secrétaire : OCLER Christine

Membres exercice = 15 – Présents = 13 – Votants = 13

Convocation : 04/02/2022 – Affichage 19/02/2022

Le compte rendu de la séance du 08.12.2021 a été approuvé par le Conseil Municipal.

MISE EN VENTE DE L'IMMEUBLE « LES TILLEULS »

La commune de Moissey est propriétaire d'un immeuble, dit « Les Tilleuls » composé de 2 appartements situé 2 rue haute. Les deux logements sont occupés permettant une attractivité pour la résidence. Le bien avait été estimé à 100 000 € par un agent immobilier en 2016. La consultation du service des domaines n'est pas obligatoire compte tenu que la commune compte moins de 2000 habitants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide donc de mettre en vente l'immeuble dit « Les Tilleuls ».

CRÉATION D'UN VERGER CONSERVATOIRE

Le Maire informe avoir reçue une proposition par la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura pour la création d'un verger conservatoire sur la parcelle ZD 56 (à côté du cimetière communal). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition pour la création d'un verger. Reste maintenant à étudier les devis à recevoir afin d'effectuer une demande de subvention RÉGION pour ce projet. Le président des « Croqueurs de Pommes » a suggéré quelques variétés s'acclimatant à notre région.

INSTALLATION DE FEUX TRICOLORES

Le projet de sécuriser la traversée du village par l'installation de feux tricolores sur la RD 475 se poursuit par une demande de subvention au Grand Dole et au Conseil Départemental (Amende de Police) accompagnée de deux devis établis par la société AXIMUM estimant les travaux à 18 816 € TTC.

Les feux ne seront pas dits « intelligents » en raison de l'interdiction de les installer proche de passage piétons.

QUESTIONS DIVERSES

TRAVAUX 2022

Les travaux rue de la gare ne seront pas prévus au budget 2022 en raison du coût élevé d'environ 100 000 € pour cette réfection et la nécessité de contracter un nouvel emprunt

À savoir que le Grand Dole ne subventionne plus les travaux de bitume pour les communes de plus de 500 habitants.

Un emprunt arrivant à terme en 2023, les travaux seront programmés sur le budget 2023.

RÉVISION PLUi – LOTISSEMENT LES PRÉS D'AMONT

Une première révision du PLUi aura lieu cette année. Elle concernera la 2^{ème} phase du lotissement Roger ROBERT, des questionnements sur l'OAP du Prés d'Amont et quelques parcelles non retenues à l'urbanisation. Cette révision est restreinte et doit se faire en préservant les parcelles agricoles et zones naturelles.

DÉFIBRILLATEURS

Les défibrillateurs ont été installés, un au foyer logement et un dans le hall d'entrée de la Mairie. Une formation à l'utilisation de ces appareils a été programmée le 26 mars sur 3 créneaux horaires.

CCAS

La réunion du Conseil est programmée pour le 21 février à 20h30 dans la salle du Conseil Municipal. Le Budget 2022 sera à l'ordre du jour.

ÉLECTIONS

La réunion de la commission de contrôle des listes électorales se déroulera le 18 mars 2022 à 10h30 dans la salle du Conseil Municipal.

Les permanences pour le scrutin des présidentielles du 10 avril 2022 ont été décidées lors du Conseil Municipal.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire


Dominique TRONCIN

